

Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale

Aménagement du territoire

Mots clés

santé mentale urbanisme

Mise à jour de cette
page :
07/04/2025

Ressources pour
comprendre et
transmettre

Format :

Brochure

Année :

2025

Auteur :

Audrey GONNEAU

Editeur :

Réseau français des
Villes-santé

Le Réseau français Villes-Santé est heureux de vous présenter sa nouvelle publication, l'ouvrage « **Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale. Exemples d'actions des Villes-Santé** ».

« *Il n'y pas de santé sans santé mentale* »

Cet ouvrage reprend et illustre la note « **Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale** », publiée en 2022. Il s'appuie sur **4 années de travaux initiés par le groupe de travail « Villes et santé mentale » du RfVS** en période de crise sanitaire de la Covid-19. Il présente le contexte, les connaissances scientifiques ainsi que les leviers d'actions des villes et intercommunalités pour agir en faveur de la santé mentale de toutes et tous. Il donne des pistes d'actions concrètes et valorise les approches partenariales, fédératrices pour les acteurs du territoire.

La santé mentale est un enjeu de santé publique mis en lumière depuis la crise de la Covid-19, nous incitant à redéfinir ses contours. Qu'est-ce que la santé mentale et quelles sont les différentes manières d'en prendre soin ? De la « bonne » santé mentale aux troubles psychiatriques en passant par la souffrance psychique, qu'est-ce qui contribue à notre santé mentale ? Quels sont les acteurs vers qui se tourner ? Répondre à ces questions nécessite une approche transversale dans laquelle les villes et les intercommunalités jouent un rôle essentiel. S'appuyant sur les travaux et les réflexions des Villes-Santé, cet ouvrage présente comment les villes et intercommunalités peuvent agir pour la santé mentale. Il rappelle les différents leviers dont disposent ces collectivités, formule des recommandations pour l'action et présente des exemples concrets.

Consulter la brochure

[Accéder à la brochure](#)